

COMMUNE DE CARISEY

CONSEIL MUNICIPAL

30 OCTOBRE 2023

DATE DE CONVOCAION 23 OCTOBRE 2023

QUORUM : 5

PRESENTS

Pascal ETCHART, Maryse DEPUYDT, Olivier VARIN, Marie-Laure CAPITAIN, Josette ROUGET, Pascal LHOTE et André BLANCHARD. Matthieu PAPPALÉPORÉ, Jacqueline ROBINET, Marie-Laure CAPITAIN

ABSENTS EXCUSÉS

Matthieu PAPPALÉPORÉ ayant donné pouvoir à Pascal ETCHART.

Secrétaire de Séance : Olivier VARIN

5.3.3 AUTRES

DELIBERATION 2023-030

CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES : TONNERRE

Le Conseil Municipal de la Commune de Carisey,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

RETIENT la proposition de la CCCVT et désigne monsieur Nicolas HUMBLOT comme référent déontologie pour la commune.

6.1.3 CIMETIERES

DELIBERATION 2023-031

ACTUALISATION DES TARIFS DU CIMETIERE

Le Conseil Municipal de la Commune de Carisey,

Vu la délibération en date du 18 novembre 2004 fixant le prix des concessions perpétuelles à 50 euros et la délibération 2021-22 en date du 5 juillet 2021 fixant le prix d'une case de colombarium à 700 euros ainsi que la dispersion des cendres au jardin du souvenir à 100 euros.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de fixer les prix : Des concessions perpétuelles à 150€

Ces tarifs prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2024.

4.5.2 AUTRES AVANTAGES

DELIBERATION 2023-032

RÉMUNERATION HEURES COMPLÉMENTAIRES

Le Conseil Municipal de la Commune de Carisey,

Après en avoir délibéré et à 7 voix pour et 2 voix contre (Maryse DEPUYDT, Pascal LHOTE)

DECIDE

D'instaurer l'indemnisation des heures complémentaires pour les agents publics (fonctionnaires titulaires et stagiaires, contractuels de droit public) sur emplois permanents et non permanents à temps non complet.

DIT QUE

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal (*ou annexe*)

Que Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

7.1 FINANCES LOCALES – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

DELIBERATION 2023-033

CHANGEMENT DE NORME COMPTABLE : PASSAGE A LA M57

Le Conseil Municipal de la Commune de Carisey,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2024 l'instruction budgétaire et comptable M57 développée et par nature ;

AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre toutes les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature Budgétaire et comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

8.1.4 AUTRES

DELIBERATION 2023-034

SIVOS : DEMANDE DE PASSAGE EN REGROUPEMENT D'EDUCATION PRIORITAIRE

Le Conseil Municipal de la Commune de Carisey,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

DEMANDE le classement des écoles de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal en Réseau d'Education Prioritaire (REP).

AUTORISE le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin et à signer tout document afférent à cette demande.

9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DES COMMUNES

DELIBERATION 2023-035

TRANSFERT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal de la Commune de Carisey,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

DECIDE que sera définie de manière définitive la salle polyvalente de la commune comme lieu habituel des conseils.

PRECISE qu'une communication sera effectuée à destination de la population de la commune.

Délibérations envoyées en Préfecture pour contrôle de légalité le 3 novembre 2023.

Auteur de l'acte : ETCHART Pascal, Maire

Affiché et mis en ligne le 3 novembre 2023

